



Le jeudi 15 octobre 2026 à 19 h 45, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 9 octobre 2026 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjoint au Maire, Mmes Micheline DEPOORTER-COEMAN, Isabelle D'HERBIGNY, MM. Laurent GHEYSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mmes Noémie D'HALLUIN, Laurine DELARGE-DENIS, MM. Christian HERREMAN, Jérôme FISMAN, Jean-Michel HOVART conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Emmanuelle TRENTESAUX (à Mme Camille BOURDON), Mme Francine VANCAEYZEELE (à M. Christian HERREMAN), M. Yves PAUL (à M. Jean-Michel HOVART)

Absente excusée : Mme Valérie ROBIN

N° 26- 4-7

Transition écologique

Projet de plantations d'arbres en entrée
de ville (avenue du général de gaulle)

Rapport de Mme. E. DECARNE,
Adjointe au Maire

La Métropole Européenne de Lille a posé un objectif d'1 million d'arbres plantés d'ici 2035 dans le cadre de sa stratégie Nature et Eau délibérée en 2024. Cet objectif tient au rôle central de l'arbre dans le développement de la biodiversité, l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de la qualité de l'air et le bien-être des habitants.

Afin d'atteindre cet objectif, la MEL a mis en place un nouveau dispositif de soutien aux communes en faveur des boisements d'intérêt écologique.

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), la ville a candidaté et a été retenue pour réaliser un projet de plantation de 45 arbres d'alignement sur l'avenue du Général de Gaulle entre la sortie de la rocade Nord-ouest et la rue du pavé stratégique permettant de créer un corridor écologique intéressant pour la biodiversité locale, lutter contre l'effet d'îlot de chaleur de cet espace très minéralisé, améliorer l'infiltration des eaux de pluie dans le secteur et offrir un aménagement paysager beaucoup plus agréable pour cette entrée de ville.

Le projet consiste en un triple alignement de 5 essences différentes pour un budget global estimé à environ 7 000 €HT.

Ceci étant exposé, il vous est proposé d'approuver la réalisation de ce projet de plantations et d'accepter la participation financière de la MEL à hauteur de 35 % des dépenses HT du projet.

Travaux préparatoires
Commission Générale du 1^{er} octobre 2026

Vote à l'unanimité

Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire



Laurine DELARGE-DENIS
Conseillère Municipale
Secrétaire de séance